



Ville de COURTENAY
Bibliothèque municipale



OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Horaires périodes scolaires

Mardi : 14h00 – 17h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 14h00 – 18h00 (vacances scolaires 16h00-18h00)

Samedi : 10h00 – 12h00

3 route de Montargis 45320 COURTENAY
Tél. : 02.38.97.34.95
Courriel : bibliotheque-courtenay@orange.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La bibliothèque municipale de Courtenay est au service de tous les habitants de la commune et des communes avoisinantes.

Elle met gratuitement à disposition :

- * des livres
- * des bandes dessinées
- * des disques compacts (CD)
- * des périodiques

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter muni d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent pour la première inscription.

RÈGLEMENT

Le lecteur peut emprunter 5 livres par personne et 2 CD pour une durée maximum de 4 semaines

Il est vivement recommandé de respecter le délai de prêt afin de permettre une bonne rotation des documents et satisfaire un maximum d'usagers.

Le prêt peut être prolongé avec l'accord de la Bibliothèque si les documents ne sont pas demandés.

L'emprunteur est responsable des documents et ne doit en aucun cas les prêter sans passer par la Bibliothèque.

Le lecteur doit prendre soin des livres. Il ne doit pas les réparer lui-même mais signaler les pages déchirées ou les problèmes de reliure. Tout document perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé par l'emprunteur.

Chaque emprunteur devra, avant son inscription, prendre connaissance du présent règlement et s'engager à l'accepter intégralement.

En cas de perte ou de détérioration d'un document l'emprunteur doit :

- Assurer son remplacement à l'identique pour les documents appartenant à la bibliothèque de Courtenay.
- Rembourser (sur facture) au prix d'achat actualisé pour les documents appartenant à la Médiathèque Départementale du Loiret.

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU LOIRET

Grâce au site internet du Conseil général du Loiret, vous pouvez consulter un catalogue de 260 000 références et réserver vos livres auprès de la Bibliothèque municipale de Courtenay.

Accueil > Actions et services > Services > Médiathèque départementale > Pour les pros > Catalogues

PRÊT DE DISQUES COMPACTS

Nous vous prions de suivre les règles suivantes d'utilisation :

- * *Ne les essuyez pas. Il suffit d'un chiffon mal adapté ou poussiéreux pour les rayer.*
- * *Ne mettez pas les doigts dessus.*
- * *N'utilisez aucun produit (pas même l'eau) pour les nettoyer ou éliminer la poussière.*
- * *Remettez-les dans leur boîtier à la fin de chaque écoute.*

Nous vous signalons que les disques compacts seront vérifiés à chaque retour. En cas de détérioration (disque rayé, boîtier cassé, perte du livret...), nous serons obligés de demander leur remboursement.

PRENEZ-EN SOIN DANS L'INTÉRÊT DE TOUS...